

COLLOQUES DE LA DISA – I semestre 2022

Les jeudis de 12h15 à 13h30

Salle de colloque de la DISA – Hôpital Nestlé 4^{ème} étage 332

ou par visioconférence en cliquant sur ce lien : [Démarrer le colloque](#) Mot de passe de la réunion : **1234** (en principe pas demandé)
Ou en le copiant dans votre navigateur : <https://chuv.webex.com/chuv/j.php?MTID=m8145d488e08e028e753dc8f0753528f2>

DATE	TITRE	CONFERENCIER(ES)
Jeudi 27.01.2022	Les psychoses débutantes: principes et stratégies de détection et intervention précoces	Mme Caroline Conchon , infirmière case-manager, Dre Alessandra Solida , médecin adjoint, responsable du programme TIPP- Service de psychiatrie générale - CHUV
Jeudi 10.02.2022	Co-bénéfices santé et environnement : de la théorie à la pratique clinique	Prof. Nicolas Senn , chef du département de médecine de famille, Unisanté
Jeudi 31.03.2022	<i>Thématique (titre à confirmer) : exposition à la violence conjugale lors de l'adolescence</i>	Dre Alessandra Duc Marwood , Médecin adjoint, Médecin-responsable : Unité d'enseignement du Centre d'Etude de la Famille, Institut Universitaire de Psychothérapie et Les Boréales, centre de prise en charge de la maltraitance familiale
Jeudi 19.05.2022	Prise en charge des phénomènes de harcèlement-intimidation entre élèves : présentation du dispositif cantonal vaudois comprenant la méthode de la préoccupation partagée (MPP)	Mme Jennifer Lugon , Cheffe de projet : « Harcèlement-intimidation et violences entre élèves : prévention en milieu scolaire », Unité PSPS, Lausanne
Jeudi 23.06.2022	Regards croisés entre un adolescent diabétique et une infirmière de transition	Mme Marie Turrian - Infirmière de transition en diabétologie, des soins pédiatriques aux soins adultes, HEL

Les présentations sont enregistrées et disponibles sur l'hôpithèque du CHUV, après inscription à l'adresse suivante : <https://class.chuv.ch>

Cette formation est reconnue pour 1,5 heure/crédit de formation de la Société suisse de pédiatrie.
C'est également depuis ce site que vous pourrez imprimer votre attestation de participation environ 15 jours après sa diffusion.